



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Site de Saint-Alban / Saint-Maurice
Edition 2016



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. ENVIRONNEMENT

UN ACTEUR INDUSTRIEL RESPONSABLE 8

- Produire de l'électricité dans une démarche éco-responsable 9
- Garantir un haut niveau de sûreté 10
- Protéger l'environnement 12
- Maîtriser et réduire les rejets 14
- Diminuer les déchets et préserver les ressources 16

2. SOCIAL

UN EMPLOYEUR RESPONSABLE 18

- Protéger et assurer la sécurité des salariés 19
- Recruter, former et développer les compétences 21
- Favoriser la qualité de vie et la santé au travail 23

3. ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

UN PARTENAIRE DURABLE DU TERRITOIRE 24

- Contribuer au développement économique du territoire
- Investir pour l'avenir 25
- Informer : un devoir de transparence 26
- S'impliquer et s'engager dans la vie locale 28
29

POUR EN SAVOIR PLUS : EDF EN RÉGION... 32

ANNEXES 34

ÉDITORIAL



“Ce rapport développement durable a pour vocation de dresser un état des lieux de nos actions d’acteur industriel responsable, d’employeur engagé et de partenaire durable du territoire. Il s’inscrit pleinement dans notre devoir de transparence sur nos activités vis-à-vis des pouvoirs publics, des élus, des associations, des riverains et plus largement de l’ensemble des parties prenantes locales.

Cet engagement de responsabilité, la centrale nucléaire de Saint-Alban le porte avec le professionnalisme de l’ensemble de ses 809 salariés et des 344 salariés d’entreprises partenaires. L’ambition du site est un projet identitaire, industriel et humain. Elle a une vocation simple « *Bâtir ensemble un site robuste, fier de ses performances, prêt à aborder l’avenir en toute confiance et où il fait bon travailler* ». Exigence, implication, cohésion : ces valeurs partagées en interne ont une forte résonance en externe avec l’ensemble des acteurs du territoire.

Le développement durable et l’amélioration continue sont clairement des leviers d’efficacité, des exigences et des créations de valeur dans la durée. Le programme Grand Carénage, qui vise à prolonger

la durée de fonctionnement du site au-delà de 40 ans, s’appuie sur cette vision responsable de la performance d’une entreprise : financière, environnementale, sociale et sociétale. C’est dans ce contexte que se construira un véritable projet de territoire. Par une étroite collaboration et des actions conjointes avec tous nos partenaires, la centrale de Saint-Alban prépare l’énergie de demain.

Le site s’engage également, au travers de son Système de Management Environnemental et conformément à la norme ISO 14001 à lutter contre le réchauffement climatique, en pérennisant et en optimisant l’exploitation de ses installations.

Le développement durable est particulièrement important pour EDF qui remplit un rôle de service public de qualité pour produire une électricité sûre, compétitive et à très faible émission de CO₂.



Francis NIETTO,
Directeur de la centrale



PRÉSENTATION DU SITE

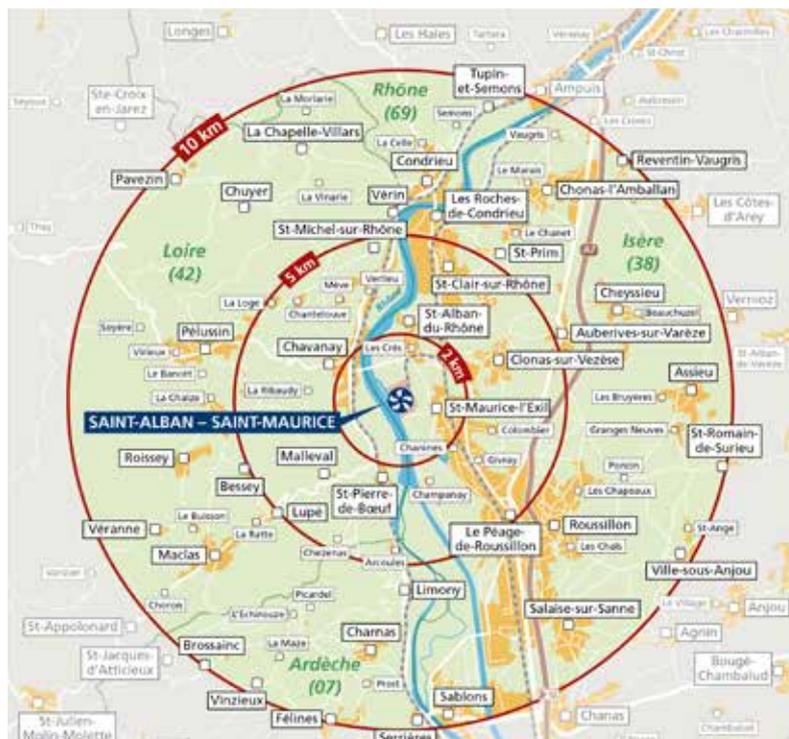
REPÈRES, DATES ET CHIFFRES CLÉS

La centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice, d'une superficie de 180 hectares, est située sur les communes de Saint-Maurice l'Exil et de Saint-Alban du Rhône, en Isère. Elle est implantée au carrefour de cinq départements (Isère, Rhône, Loire, Ardèche et Drôme).

Composée de deux unités de 1 300 MW, elle produit en moyenne **18 milliards de kWh** par an, soit près de 5% de la production nucléaire française.

809 femmes et hommes et 344 prestataires permanents se mobilisent 24h/24 et 7 jours sur

7 pour produire en toute sûreté près de 30 % des besoins en électricité de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La centrale est un acteur majeur de la sécurité en approvisionnement énergétique pour les industries et les populations régionales.



➤ **2** réacteurs de 1 300 MW chacun

➤ **18** milliards de kWh / an

➤ **809** salariés EDF et **344** salariés d'entreprises prestataires

➤ La centrale de Saint-Alban est certifiée **ISO 14001**

(Système de Management de l'Environnement)

et OHSAS 18001

(Système de Management de la Santé-Sécurité au Travail)



QUELQUES DATES CLÉS :

1975 Choix du site

1979 1^{ères} fondations

1985 et 1986 Mise en service des deux unités de production respectivement en 1985 pour l'unité n°1 et en 1986 pour l'unité n° 2

1997/1998 1^{ère} Visite décennale des 2 unités de production

2004

- Mise en service du simulateur (réplique de la salle de commande) dédié à la formation des équipes
- Certification du Système de Management de l'Environnement suivant la norme ISO 14001

2007 2^{ème} Visite décennale des 2 unités de production

2008 Certification du Système de Management de la Santé-Sécurité au Travail suivant la norme OHSAS 18001

2010 Mise en place sur le site du Peloton Spécialisé de Protection de Gendarmerie (PSPG)

2013 Participation à la campagne régionale d'information sur les risques industriels pilotée par la DREAL

2015-2018 Programme Grand Carénage : 1 milliard d'euros

2016

- 35 millions d'euros d'investissement dans le Programme Partner (Parc Tertiaire Nucléaire Eco Rénové)
- Construction des Diesels d'Ultime Secours (DUS)



Construction de la centrale



Simulateur



Construction des Diesels d'Ultime Secours



UN ACTEUR INDUSTRIEL RESPONSABLE



PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ DANS UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

En tant qu'acteur industriel éco-responsable, la centrale nucléaire de Saint-Alban intègre les exigences environnementales dans l'ensemble de ses activités.

La démarche d'amélioration continue, pour réduire au minimum les effets

sur le milieu naturel qui l'entoure, constitue l'un des engagements de la politique environnementale d'EDF. Dans ce cadre, la centrale nucléaire de Saint-Alban dispose d'un **Système de Management de l'Environnement certifié ISO 14001**.

L'ÉNERGIE D'ORIGINE NUCLÉAIRE EST UNE ÉNERGIE À TRÈS FAIBLE ÉMISSION DE CO₂

De part sa très faible émission de CO₂ par kWh produit, l'énergie nucléaire constitue une réponse durable aux enjeux énergétiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Liée à l'accroissement des populations mondiales et aux besoins de développement économique et

humain, la consommation d'énergie augmente et sollicite des ressources fossiles, par nature limitées, et dont la combustion est une des principales causes des émissions de gaz à effet de serre. Ces dernières ont un impact direct sur le changement climatique.

**EDF, L'ÉNERGÉTIEN
EUROPÉEN LE MOINS
ÉMETTEUR DE CO₂**

EDF, partenaire de la COP 21, en 2015, a fait le choix de pleinement s'impliquer pour que l'objectif de -1,5° C devienne une réalité.

Le défi pour le groupe EDF est clair : continuer à produire une électricité bas carbone.

En 2016, le groupe EDF a produit 88% de son électricité sans carbone.

Depuis 1990, l'entreprise a divisé par trois ses émissions de carbone pour atteindre un record de **16g / kWh produit**. C'est **20 fois moins que la moyenne européenne**.

La production d'électricité bas carbone et le développement des énergies renouvelables par EDF constituent les leviers les plus efficaces pour limiter l'impact sur l'environnement. Partout où EDF est présent, il s'engage à le réduire.



Salle des machines

GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE SÛRETÉ

LA SÛRETÉ EST LA PRIORITÉ PREMIÈRE D'EDF, DE LA CONCEPTION À L'EXPLOITATION

La centrale de Saint-Alban assure sa production d'électricité avec un fort professionnalisme et a mis en place, dès sa conception, des processus de sûreté très stricts afin de protéger les Hommes et l'environnement.

La sûreté nucléaire est l'ensemble des dispositions techniques, humaines et organisationnelles mises en oeuvre à toutes les étapes de la vie d'une centrale nucléaire pour protéger, en toutes circonstances, la population et l'environnement contre une éventuelle dispersion de produits radioactifs. Ces dispositions sont prises en compte dès la conception de l'installation, intégrées lors de sa construction, renforcées et toujours améliorées pendant son exploitation et, enfin, conservées durant sa déconstruction. L'ambition exprimée est de rechercher l'excellence dans l'ensemble de nos activités.

La sûreté est d'abord une affaire d'exploitant. C'est à l'exploitant de garantir la sûreté de son outil de production, par sa formation, sa qualification, sa culture. La bonne conduite du réacteur, sa maintenance, la capacité de réaction à des situations exceptionnelles sont primordiales dans l'apparition ou la maîtrise d'un événement. La sûreté en exploitation n'a ainsi cessé de s'améliorer en fonction de l'évolution des connaissances et de l'expérience d'exploitation dans le monde entier.

Les équipes sont régulièrement auditées par des entités internes à EDF et des instances internationales (WANO : World Association of Nuclear Operators) et l'AIEA (Agence Internationale pour l'Énergie Atomique). L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) est chargée de contrôler le respect des référentiels de la centrale.

➔ **21** inspections de l'ASN en 2016 dont **4** inopinées et **1** réactive



Bâtiment combustible

Une centrale nucléaire vit au rythme des arrêts programmés de ses unités de production d'électricité. Ces arrêts programmés permettent de réaliser des contrôles et des opérations de maintenance qui garantissent la sûreté des installations. En 2016, le site de Saint-Alban a réalisé une visite partielle sur l'unité de production n°2 de juillet à septembre.

Trois types d'arrêts programmés pour maintenance sont réalisés en lien étroit avec l'Autorité de sûreté nucléaire :

- ASR : **Arrêt pour Simple Rechargement**
- VP : **Visite Partielle** qui permet le rechargement du combustible mais aussi un important programme de maintenance
- VD : **Visite Décennale** qui comporte, en plus du programme de la visite partielle, des contrôles approfondis, des épreuves réglementaires de la cuve du réacteur, du circuit primaire et de l'enceinte du bâtiment réacteur

➔ **53** millions d'euros ont été consacrés à l'ensemble de la maintenance industrielle en 2016.

La centrale est engagée dans le projet MEEI (maintenir un état exemplaire des installations) : il couvre aussi bien l'état des bâtiments que la tenue des chantiers ou encore le comportement responsable des salariés.

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS PERMANENT

Les compétences humaines et l'organisation doivent être adaptées à l'outil de production en situation normale ou incidentelle. Chaque année, de nombreux exercices sont programmés. 15 exercices de crise ont été organisés en 2016 dont 4 avec les secours extérieurs : SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), le SAMU (Service d'aide médicale urgente). Ces exercices permettent de maintenir le niveau de performance de l'organisation interne, de tester les matériels et de vérifier la bonne coordination des équipes en interne et avec les secours externes.



Exercice avec la collaboration du SDIS

FIABILISER LES INTERVENTIONS

Consciente que le facteur humain joue un rôle essentiel dans l'amélioration de ses résultats, la centrale nucléaire de Saint-Alban a déployé depuis plusieurs années des pratiques de fiabilisation des interventions humaines. Ces pratiques visent à sécuriser une intervention en limitant les risques d'erreur humaine.

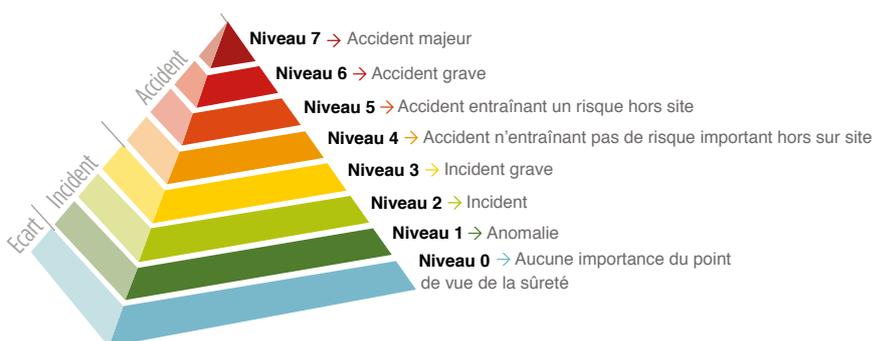
Des méthodes de travail ont été mises en place pour accompagner les salariés. Sept outils peuvent être déployés en amont, pendant ou en aval de l'intervention : le « pré-job » briefing (en amont de l'intervention), la « minute d'arrêt » (pour être parfaitement conscient de son environnement

de travail), la « communication sécurisée » (pour garantir la bonne compréhension des actions à réaliser), le « contrôle croisé », « l'autocontrôle », le « debriefing » (après l'intervention, pour capitaliser l'expérience) et l'adhérence aux procédures.

➔ **3** événements de sûreté de niveau 1 ont été déclarés en 2016.

Ces événements n'ont eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité ou l'environnement.

➔ **1** nouvelle campagne de distribution des comprimés d'iode en 2016.



FOCUS : LA FARN

La Force d'Action Rapide du Nucléaire a été créée suite à l'accident de Fukushima. Elle est en capacité d'intervenir en moins de 24h sur une centrale nucléaire avec ses ressources humaines et matérielles afin de limiter les conséquences d'un éventuel accident. Pour ce faire, la FARN est à même d'apporter et de mettre en œuvre ses moyens autonomes de réalimentation en eau, en électricité et en air et apporte à la centrale une capacité d'appui.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Avant même la construction d'une installation nucléaire, EDF procède à un bilan radiologique initial de chaque site ; il constitue la référence du site pour le suivi environnemental. Le site de Saint-Alban dispose de ses propres laboratoires et effectue en permanence des mesures de surveillance de l'environnement. Elle fait également réaliser, chaque année, par des laboratoires extérieurs qualifiés (IRSN, laboratoires universitaires et privés), une étude radio-écologique et hydro-biologique afin de suivre l'impact du fonctionnement de ses

installations sur les écosystèmes. Tous les 10 ans, une étude radio-écologique plus poussée est également menée.

La maîtrise des événements susceptibles d'avoir des effets sur l'environnement repose sur un système complet de surveillance de l'environnement au sein et autour de la centrale. Elle s'appuie également sur une application très stricte des règles de prévention par les équipes, à tous les niveaux.

UNE SURVEILLANCE CONTINUE

Le dispositif de contrôle et de surveillance régulière de l'environnement représente 20 000 mesures annuelles qui sont réalisées tant dans l'écosystème terrestre, dans l'air ambiant, que dans les eaux de surface et souterraines. Ce programme de surveillance est établi conformément à la réglementation.

Il définit la nature, la fréquence, la localisation des différents prélèvements réalisés, ainsi que la nature des analyses à effectuer. Sa stricte application fait l'objet de contrôles programmés et inopinés de la part de l'Autorité de sûreté nucléaire qui réalise des expertises indépendantes.

Près de 40

personnes se consacrent à la surveillance de l'environnement. Des mesures sont réalisées en continu pour la radioactivité ambiante ou de façon périodique (quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles) sur les poussières atmosphériques, l'eau, le lait et l'herbe autour de la centrale.

20 000

mesures environnementales

5 300

prélèvements

De nombreux points de surveillance :

34 balises

31 piézomètres

9 stations de prélèvement



Relevés

RECONNAISSANCE DE NOTRE LABORATOIRE ENVIRONNEMENT * (AUDIT COFRAC)

Le laboratoire environnement de la centrale de Saint-Alban a poursuivi le développement de sa démarche qualité par la réalisation d'évaluations selon la norme internationale NF EN ISO/CEI 17 025 qui fait référence dans le domaine des laboratoires.

Cette évaluation, menée sous forme d'audits, est réalisée par le Comité Français d'accréditation (COFRAC). Ainsi, au-delà d'une réponse aux exigences réglementaires, le laboratoire est engagé dans une démarche reconnue à la fois par l'ASN

(qui délivre l'agrément) et par le COFRAC (qui délivre l'accréditation). Cette double reconnaissance permet de garantir la qualité des mesures réalisées par le laboratoire du site.

Analyse du lait



Analyse de l'herbe



Les résultats des mesures sont consignés dans des registres réglementaires, transmis tous les mois à l'ASN, ainsi qu'au Réseau National de Mesure de la Radioactivité de l'Environnement (RNM).

Conformément à l'article L125-15 et L125-16 du Code de l'environnement, tous les événements environnementaux, y compris les plus minimes, sont rendus publics. Un bilan synthétique est publié mensuellement sur le site Internet <http://edf.fr/saint-alban>, consultable par tous.



0 événement significatif pour l'environnement n'a été déclaré en 2016

Certification ISO 14001 du Système de Management Environnemental depuis 2004.

Cette norme internationale certifie l'existence et l'efficacité des démarches environnementales en vigueur. Des audits de suivi réalisés

par un organisme certificateur externe (AFNOR) en 2010, 2012 et 2016 ont permis de maintenir avec succès la certification du site. Ces audits sont complétés chaque année d'un audit interne réalisé par un auditeur externe à la centrale, afin

de maintenir un regard extérieur et une dynamique permanente d'amélioration de nos pratiques et de nos performances dans le domaine de l'environnement.

* Laboratoire agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire.

MAÎTRISER ET RÉDUIRE LES REJETS

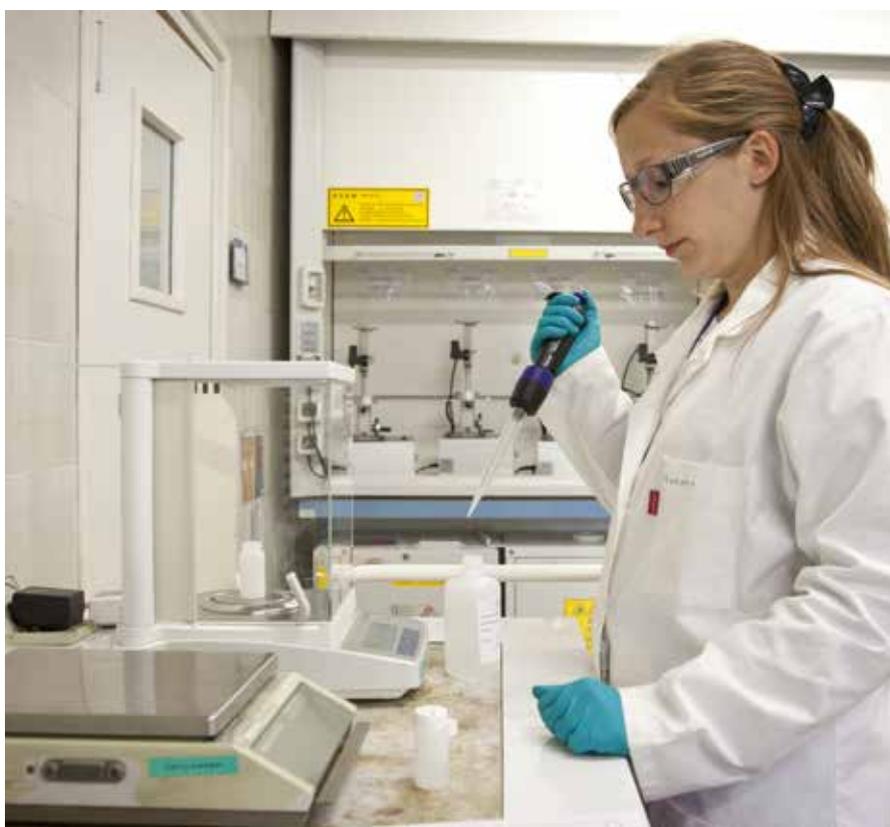
Comme beaucoup d'activités industrielles, l'exploitation d'une centrale nucléaire produit des effluents liquides et gazeux. Ils sont traités avant d'être stockés puis contrôlés avant et pendant leurs rejets.

Les activités nucléaires et industrielles génèrent plusieurs types d'effluents sous différentes formes. Ces rejets sont réglementés via une autorisation de rejets qui fixe l'ensemble des limites à respecter pour chaque type d'effluents. Les rejets radioactifs liquides et gazeux contiennent principalement du tritium^(*), du carbone 14 et de l'iode.

Les effluents liquides sont collectés et traités pour retenir l'essentiel de leur radioactivité. Ils sont ensuite entreposés dans des réservoirs pour laisser la radioactivité décroître naturellement. Avant leur rejet, ils subissent des traitements tels que la filtration qui permet de retenir les poussières radioactives.

Quant aux effluents gazeux issus de la ventilation des bâtiments, ils font également l'objet d'une filtration avant d'être rejetés dans l'atmosphère par une cheminée spécifique, dans laquelle des contrôles sont réalisés en continu. L'exposition du milieu naturel à ces rejets radioactifs est plus de 100 fois inférieure à la limite réglementaire pour le public (1 mSv/an).

L'exploitation de la centrale nécessite aussi de réaliser des rejets chimiques non radioactifs issus notamment des produits utilisés pour le traitement et la protection des circuits contre la corrosion, le développement de micro-organismes ou encore de l'usure normale des matériaux, notamment métalliques.



Analyse au laboratoire

Depuis 2015, de nouveaux règlements fixent les prescriptions réglementaires associées à nos prélèvements d'eau et de rejets.

En 2016, l'ensemble des résultats des analyses a montré que les rejets terrestres, aquatiques et aériens pour l'ensemble des installations, sont toujours restés conformes aux valeurs limites des autorisations réglementaires.

La mise en exploitation de bassins de confinement en sortie des réseaux d'eaux pluviales

La centrale de Saint-Alban a procédé

à la mise en exploitation de bassins de confinement en sortie de ses réseaux de collecte des eaux pluviales. Ces nouvelles installations viennent renforcer la protection de l'environnement vis-à-vis d'un éventuel incident de déversement ou d'écoulement d'une substance liquide classée dangereuse. **L'ensemble des modifications réalisées dans le cadre de la mise en exploitation de ces nouvelles installations a fait l'objet d'un investissement à hauteur de 4 millions d'euros.**

La centrale vérifie régulièrement la qualité des eaux présentes dans l'enceinte géotechnique construite sous les installations, en effectuant et en analysant des prélèvements d'eau via des puits de contrôle. Ces eaux ne font l'objet d'aucun usage direct, ni pour l'eau potable, ni pour les besoins agricoles.

(*) Le tritium est un isotope radioactif de l'hydrogène. Il présente une très faible énergie et toxicité pour l'Homme et l'environnement. Il est produit, soit naturellement par l'action des rayons cosmiques sur des composants de l'air comme l'azote ou l'oxygène, soit artificiellement comme, par exemple, dans le cadre du fonctionnement des centrales nucléaires.

DES SALARIÉS VIGILANTS

Protéger les hommes et respecter l'environnement fait partie intégrante des pratiques professionnelles quotidiennes des salariés du site et des entreprises prestataires qui sont sensibilisés aux multiples enjeux environnementaux via des formations.

Le site a complété son programme d'exercices environnement pour encore améliorer la capacité de ses équipes à faire face à une situation qui pourrait potentiellement avoir un impact sur l'environnement. Trois niveaux d'exercices permettent de mettre en situation nos équipes, de l'exercice d'ensemble mobilisant des équipes d'astreinte, à l'exercice élémentaire organisé à l'échelle d'une équipe avec un scénario adapté aux activités de chaque métier (exemples : gestion des rétentions lors d'un dépotage, mise en œuvre d'un kit anti-pollution).

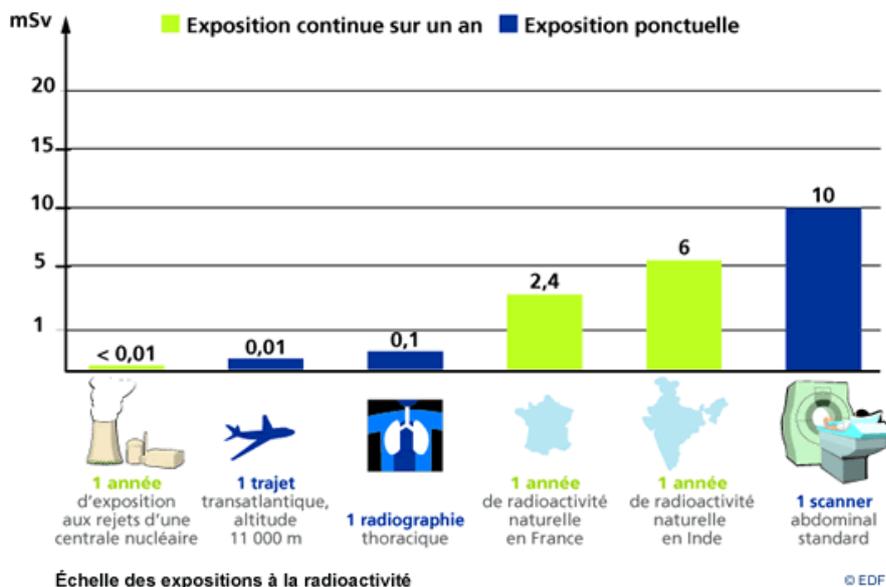


Un exercice environnement

REPÈRES RADIOLOGIQUES

1 année d'exposition aux rejets radioactifs de la centrale nucléaire représente une dose inférieure à 0,01 millisievert (mSv).

En France, l'exposition moyenne annuelle d'une personne à la radioactivité naturelle est de **2,4** mSv



FOCUS : Dans l'optique de réduire l'impact de ses installations, EDF mène depuis 1999 des études d'impact acoustique basées sur des mesures de longue durée dans l'environnement et sur les matériels.

En parallèle, des modélisations 3D sont réalisées pour hiérarchiser les sources sonores les plus prépondérantes et si nécessaire définir des objectifs d'insonorisation.

Les principales sources de bruit des installations sont les stations de pompage, les salles des machines, les cheminées du bâtiment des auxiliaires nucléaires et les transformateurs.

DIMINUER LES DÉCHETS ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-ALBAN GÈRE SES DÉCHETS RADIOACTIFS ET CONVENTIONNELS AVEC LA PLUS GRANDE RIGUEUR EN APPLIQUANT TROIS PRINCIPES : LIMITER, TRIER ET VALORISER.

En vue de réduire au maximum le volume de déchets, la centrale porte ses efforts sur la réduction à la source : préparation rigoureuse des chantiers, gestion optimisée des outillages, emballages, matériels et consommables.

Qu'ils soient de très faible activité, de faible activité ou de moyenne activité, les déchets nucléaires sont conditionnés en colis sur le site. Ils sont ensuite évacués suivant les filières d'élimination existantes :

- Les centres de stockage de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) situés dans l'Aube à Morvilliers et Soullaines.
- Les installations de SOCODEI (filiale d'EDF) pour l'incinération et la fusion des déchets.

Tout au long de ce processus, leur traçabilité est totalement assurée aussi bien par EDF que par les filières dédiées.

Les déchets radioactifs n'ont aucune interaction avec les eaux (nappes phréatiques et cours d'eau) et les sols. Les opérations de tri, de traitement, de conditionnement, de préparation à l'expédition s'effectuent dans des locaux dédiés (systèmes de collecte d'effluents, ventilation). Lorsque les déchets radioactifs sortent des installations, ils bénéficient tous d'un conditionnement étanche qui constitue une barrière à la radioactivité et prévient tout transfert dans l'environnement.

En ce qui concerne les déchets conventionnels, une démarche est mise en place afin de les collecter et de les valoriser grâce à des filières autorisées.

93,6 % des déchets conventionnels (ferrailles, gravats...) sont valorisés ou recyclés.



Conditionnement des déchets

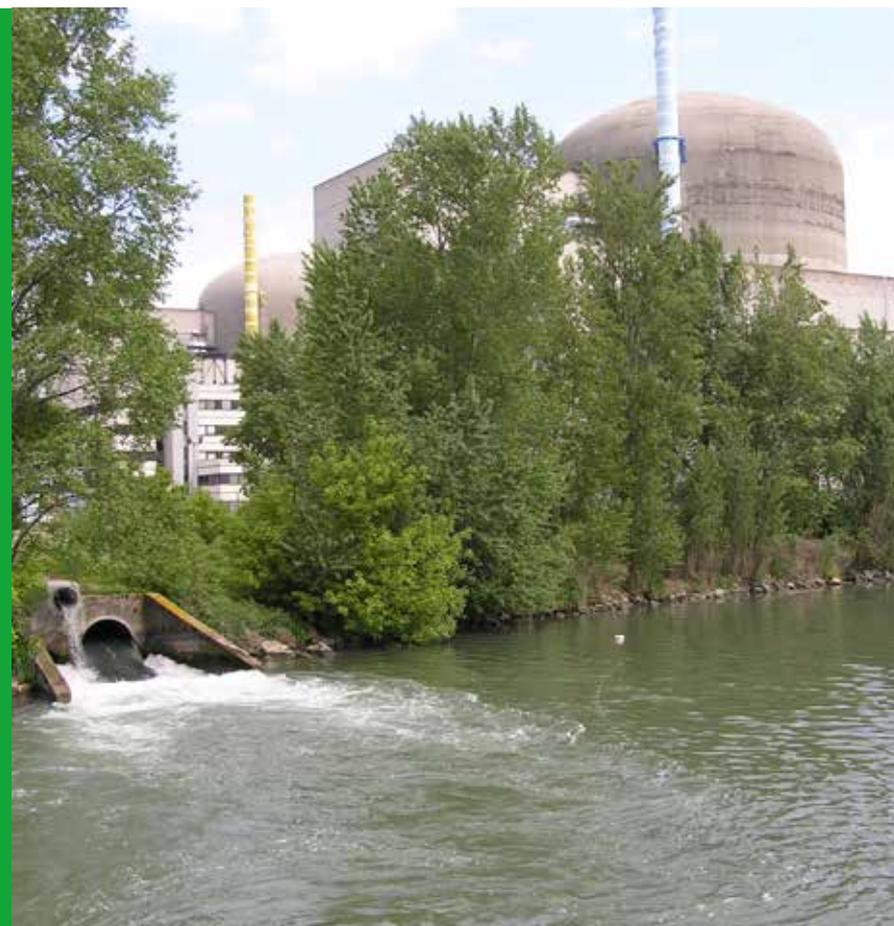
VALORISATION DES BIODÉCHETS ET DU MOBILIER

La séparation des déchets alimentaires à la fin du repas a été mise en place sur le site, grâce à l'installation d'un dispositif de tri au restaurant d'entreprise.

De plus, les déchets issus d'éléments d'ameublement ont été expédiés à un éco-organisme qui a un objectif national de 75% de valorisation des déchets qu'il reçoit.



Tri des déchets



L'eau du Rhône

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Pour assurer son fonctionnement, la centrale de Saint-Alban a besoin d'eau qu'elle prélève dans le Rhône. La plus grande partie de cette eau est utilisée dans le circuit de refroidissement dans la partie non nucléaire des installations. Le site respecte des paramètres en termes de débit et de température (définis dans les autorisations réglementaires de prélèvements d'eau et de rejets d'effluents) et elle effectue un suivi permanent de ces critères.

UN EMPLOYEUR RESPONSABLE



PROTÉGER ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

UNE VIGILANCE CONSTANTE ET PARTAGÉE EST NÉCESSAIRE AFIN DE MAINTENIR DES CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ OPTIMALES POUR LES COLLABORATEURS.

IDENTIFIER LES RISQUES

La prévention repose sur l'identification des dangers et l'évaluation des risques selon les situations professionnelles. Cette analyse permet d'établir la cartographie des risques présents à partir de laquelle des plans d'actions sont élaborés et suivis (formation, protection, sensibilisation, surveillance, durée d'intervention...). Chaque salarié (EDF et prestataires)

est suivi médicalement en fonction du poste de travail et des risques auxquels il est soumis : température élevée, chimique, radiologique, travail sur écran... Ce suivi s'opère par des examens cliniques réguliers et complémentaires : radios, prises de sang, tests de vision... Les salariés exposés aux risques radiologiques bénéficient d'un suivi particulier.



FOCUS : Un service médical composé de 2 médecins , de 5 infirmiers et d'une assistante est implanté sur le site. Il est reconnu ISO 17 025 pour son activité d'examens anthropogammamétriques (surveillance radiologique du personnel).

UNE CULTURE SÉCURITÉ

La prévention des risques professionnels fait partie intégrante de la responsabilité sociale. L'implication de l'ensemble des collaborateurs doit être entretenue en continu. La sensibilisation des salariés et le développement d'actions ciblées sur les risques majeurs sont des priorités.

Toutes les actions engagées ont permis d'améliorer significativement les résultats en matière de sécurité. Chaque incident/accident déclenche une investigation. La circulation du personnel et les manipulations d'objets restent les principales causes d'accidents. Cette démarche favorise le retour d'expérience et une mobilisation à tous les niveaux dans le traitement et la prévention. Une large communication est réalisée autour des faits et des circonstances des accidents de travail afin de sensibiliser l'ensemble du personnel aux risques associés à leur activité. Les visites de sécurité par les managers sur le terrain, au cours desquelles peuvent être détectés des gestes, postures et conditions de travail à risques sont aussi un moyen efficace de renforcer la vigilance individuelle, la co-vigilance et le dialogue constructif.

EDF porte la même attention à ses salariés qu'au personnel des entreprises extérieures, qui partagent les mêmes exigences de sécurité. Ces critères sont largement pris en compte lors de la sélection des entreprises prestataires et au cours des différentes phases de réalisation de travaux.

Des résultats sécurité qui se maintiennent à un bon niveau

Le bilan de l'année 2016 souligne des résultats qui s'inscrivent dans une progression d'ensemble. Le taux de fréquence global (Tfg) de 2,6 constitue l'un des meilleurs obtenus sur ces dix dernières années. Un point de satisfaction doit être souligné : l'absence d'accident à caractère « grave » notamment sur les risques critiques (opérations de levage de charge, situations de travail en hauteur, activités comportant un risque électrique).

Des actions de prévention et de reconnaissance avec nos partenaires en intervention sur la centrale

Dans le cadre de la campagne d'arrêts programmés des deux unités de

production, un accueil sécurité a été suivi par les intervenants d'entreprises extérieures, permettant ainsi de vérifier et de rappeler les règles de sécurité, de radioprotection et d'incendie à respecter sur les chantiers. Un challenge sécurité a également permis de reconnaître et de récompenser les entreprises pour des chantiers performants en termes de maîtrise des conditions d'intervention.



Inspection

Taux de fréquence global 2016 : **2,6**

Près de **15 000 heures** de formation consacrées à la prévention des risques.

Près de **3 000 visites terrain**

LA RADIOPROTECTION : UN PROGRÈS PERMANENT

Dès le début de la mise en exploitation du parc nucléaire, la radioprotection a été au cœur de nos préoccupations. La démarche ALARA (As Low As Reasonably Achievable) a permis de baisser les doses individuelles en inscrivant dans la durée des pratiques et des moyens optimisés.

D'excellents résultats ont été obtenus : la dose moyenne annuelle a été divisée par 2,5 en 20 ans et la dose collective par 3,5. Des progrès ont été réalisés dans le domaine

des situations à risque, contrôles de radiographie industrielle et interventions en zones rouge ou orange.

Des appareils de contrôle radiologique permettent de vérifier l'absence de contamination des personnes à la sortie de la zone contrôlée et de la centrale ; ils constituent des barrières successives pour éviter toute dissémination de la radioactivité par le personnel.

LA RADIOPROTECTION EN 2016

Aucun intervenant, qu'il soit salarié d'EDF ou d'une entreprise prestataire, n'a reçu de dose supérieure à la limite réglementaire de 20 mSv sur 12 mois glissants et aucun n'a reçu une dose supérieure à 14 mSv.

Un Poste de Supervision de la Prévention des Risques (PSPR), nouvel outil de suivi des conditions d'interventions en zone contrôlée, a été installé. Véritable salle de commande déportée en dehors des installations industrielles, ce dispositif permet d'obtenir la retransmission des différentes mesures radiologiques, des données de radioprotection des intervenants et le suivi vidéo de chantiers en cours dans un bâtiment réacteur en phase d'arrêt pour maintenance. Le PSPR contribue ainsi directement à l'optimisation des doses collectives et individuelles des chantiers à enjeux.



Dosimètres électroniques

La radioprotection est l'ensemble des règles, des procédures et des moyens de prévention et de surveillance visant à empêcher ou à réduire les effets des rayonnements ionisants produits sur les personnes, directement ou indirectement.

Elle repose sur trois principes fondamentaux :

Le principe de justification :

Une activité ou une intervention nucléaire ne peut être entreprise ou exercée que si elle est justifiée par les avantages qu'elle procure rapportés aux risques inhérents à l'exposition aux rayonnements ionisants.

Le principe d'optimisation :

Les expositions individuelles et collectives doivent être maintenues aussi bas qu'il est raisonnablement possible.

Le principe de limitation :

Les expositions individuelles ne doivent pas dépasser les limites de doses réglementaires. Lors de chaque intervention en zone nucléaire, l'exposition des intervenants à la radioactivité est rigoureusement suivie et mesurée par des appareils dont le port est obligatoire (dosimètre électronique opérationnel et dosimètre passif). Pour l'ensemble des salariés d'EDF et des entreprises extérieures, les résultats dosimétriques n'ont, sur l'année 2016, jamais dépassé la limite de dose définie par la réglementation, à savoir 20 mSv*, sachant qu'EDF s'est fixée une limite plus stricte de 18 mSv. Depuis mi-2012, il n'y a plus d'intervenant ayant dépassé 16 mSv cumulés sur 12 mois.

* Le Sievert (Sv) est l'unité légale de radioprotection mesurant la dose intégrée par une personne exposée à une source de radioactivité : 1 Sv = 1 000 mSv. Le sievert est l'unité utilisée pour donner l'évaluation de l'impact des rayonnements sur l'Homme.

RECRUTER, FORMER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La réalisation du programme de modifications et de maintenance des troisièmes révisions décennales intervient dans une période de nombreux départs en retraite de la génération des bâtisseurs. Le site de Saint-Alban a dû anticiper depuis plusieurs années le renouvellement des compétences par des recrutements importants et réguliers. Etant donné le volume d'embauches, le site a été attentif à mixer les profils pour conserver un équilibre dans la pyramide des âges et varier les compétences : apprentissage, jeunes diplômés, salariés avec expérience...



Depuis 2010, près de 300 recrutements



FOCUS : Un dispositif, appelé « Académie des métiers », a été mis en place pour assurer la formation des nouveaux arrivants et assurer le renouvellement des savoir-faire. Il consiste en un cursus généraliste de 14 semaines de formation. Il permet aux stagiaires d'acquérir une culture sûreté, d'appréhender les consignes de sécurité sur site et de comprendre les règles d'exploitation qui régissent l'activité d'une installation nucléaire. Cette formation est complétée par des cursus techniques adaptés à chaque métier.

La « culture de sûreté » repose sur des compétences collectives et individuelles acquises depuis le début de l'exploitation du parc nucléaire et développées en permanence grâce à un investissement important dans la formation

En 2016, 91 000 heures de formation ont été dispensées aux salariés du site de Saint-Alban, dont plus de $\frac{1}{3}$ sur le simulateur. 140 millions d'euros ont été investis pour équiper chaque centrale de cet outil permettant la formation des techniciens à la conduite des installations. Ce simulateur est une reproduction grandeur nature du système de contrôle commande de la centrale. Il permet d'élaborer tout type de scénarii et de mettre en situation les opérateurs pour développer leurs compétences. Le chantier école et la base maquettes sont des outils pédagogiques essentiels dans le programme de formation des intervenants du nucléaire. Des maquettes reproduisent les matériels et permettent ainsi de se former à la prévention des risques et à la fiabilisation des interventions.

Par exemple, deux années sont nécessaires pour former un pilote de centrale nucléaire qui est habilité à conduire les installations, à la suite d'exams spécifiques. Ensuite, il continue de se former tout au long de sa carrière, consacrant au minimum six semaines par an à l'entraînement sur simulateur et à la participation à des simulations de gestion d'accidents.

Un programme de recrutement a été mis en place en partenariat avec Pôle Emploi. Il vise à recruter des profils spécifiques : robinetiers, chaudronniers...



Effectif renforcé en anticipation pour réaliser le grand Carénage

DES SALARIÉS PARTENAIRES IMPLIQUÉS

La centrale s'attache à intégrer les entreprises partenaires à sa vie industrielle. L'appel aux entreprises est un choix industriel qui répond à un double besoin : celui de disposer de compétences pointues ou rares et de bénéficier de soutien pour les arrêts de maintenance.

Elle leur garantit les mêmes conditions d'intervention, de prévention, et de sécurité. De nombreuses réunions

sont organisées avant les arrêts.

L'association IFARE (Information Formation Aide au Recrutement et Emploi) regroupe un grand nombre d'entreprises qui interviennent à la centrale de Saint-Alban. Interlocuteur privilégié, elle favorise la culture commune dans les domaines de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement.

Pour travailler sur une centrale, les entreprises prestataires doivent présenter toutes les garanties pour répondre aux exigences des référentiels de sûreté et de qualité et doivent aussi prendre en compte les valeurs d'EDF en matière de développement durable. Un cahier des charges social est intégré dans tous les appels d'offres et les entreprises sont tenues d'en appliquer les dispositions.

L'ALTERNANCE, UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI



Grâce à un accompagnement personnalisé, destiné à aider les jeunes à obtenir un diplôme reconnu et à acquérir une expérience professionnelle, ce dispositif de formation est un moyen particulièrement efficace pour assurer une transmission intergénérationnelle des savoir-faire.

Secteur industriel de pointe, le nucléaire fournit des emplois à forte valeur ajoutée qui nécessitent des compétences pointues. La centrale entretient des relations étroites avec les établissements scolaires et présente régulièrement les métiers du nucléaire.



FOCUS : Le réseau NGN (Nouvelle Génération du Nucléaire)

Créé en 2009 par le groupe EDF, le réseau Nouvelle Génération du Nucléaire permet de donner un nouveau souffle au milieu de l'industrie nucléaire grâce à la dynamique et l'implication des nouveaux embauchés. L'objectif de ce réseau est de favoriser les échanges et les rencontres afin d'améliorer leur intégration sur le site et d'apporter un « regard neuf » sur les pratiques du site.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Il existe plus de cinquante métiers différents sur le site : la conduite des installations (chef d'exploitation, technicien d'exploitation, opérateur...), la sûreté (ingénieur sûreté...), la sécurité (ingénieur sécurité, technicien radioprotection...), l'environnement (chimiste, ingénieur et technicien environnement...), maintenance dans les domaines de l'électricité, de la mécanique, des automatismes, de la robinetterie et de la chaudronnerie (chargé de préparation, intervenant...) ou encore la formation et les fonctions tertiaires. La diversité des métiers au sein de l'entreprise offre aux salariés l'opportunité d'évoluer et de construire leurs parcours professionnels au sein du site ou du groupe EDF.

Tout au long de leur carrière, EDF accompagne le développement professionnel des femmes et des hommes

et déploie un programme de compétences spécifiques pour la professionnalisation des salariés.

QUELQUES CHIFFRES 2016 :

16
salariés ont été recrutés

Près de **80**
stagiaires

33
nouveaux alternants

19%
de femmes

42 ans,
âge moyen des salariés

26
travailleurs handicapés

FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

UNE DÉMARCHÉ ÉTHIQUE

La charte éthique du groupe englobe les valeurs qui doivent guider l'action de tous les salariés. Au service de la performance et dans une exigence d'intégrité, trois valeurs animent aujourd'hui cette démarche :

Respect – Solidarité – Responsabilité

Chaque salarié s'engage à respecter la personne, agir avec intégrité, protéger le patrimoine, respecter les parties prenantes et être un acteur de l'éthique du Groupe.

Un dispositif d'alerte éthique permet d'adresser tout signalement de manquement aux engagements éthiques d'EDF à la commission éthique et déontologie du Groupe.

LA DIVERSITÉ, UNE FORCE POUR L'ENTREPRISE

Agir sur les mentalités, valoriser tous les potentiels, devancer les problématiques, réinventer l'accès à l'emploi : autant d'actions nécessaires pour faciliter le recrutement et accompagner les salariés handicapés sur le site. Des journées de sensibilisation permettent une prise de conscience autour des enjeux d'emploi des personnes en situation de handicap, de faire connaître et de valoriser les actions conduites au quotidien par des associations.

L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

EDF considère la Qualité de Vie au Travail (QVT) comme une source de performance durable. L'ambition du site de Saint-Alban est de permettre aux salariés d'évoluer dans un environnement propice à leur développement personnel.

La centrale a déployé un certain nombre d'actions et de services afin d'améliorer sensiblement le quotidien de tous, salariés EDF et prestataires en conciliant la vie professionnelle et personnelle. Depuis novembre 2014, une conciergerie d'entreprise a ainsi ouvert ses portes permettant l'accès à un ensemble de biens et de services directement sur le lieu de travail : boulangerie, paniers de fruits et

légumes issus de producteurs locaux, pressing, cordonnerie, services postaux, montage de pneumatiques en hiver et référencement des hébergements... **Les services proposés sont exclusivement négociés avec des commerçants implantés à proximité du site et favorisent le développement des entreprises d'insertion et des associations solidaires.**

Un ostéopathe et une assistante sociale interviennent sur le site.

Des ateliers ont également été mis en place pour apporter davantage de sérénité et de bien-être au travail.



Atelier découverte « nutrition »



Installation d'une conciergerie



FOCUS : Le site s'est engagé dans une démarche de prévention des risques psychosociaux. Une cartographie complète de ces risques pour chaque métier a été réalisée afin de donner lieu à des actions de prévention ciblées. L'ensemble des managers a été formé afin d'identifier au plus tôt ces situations.

UN PARTENAIRE DURABLE DU TERRITOIRE



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

Dès le lancement des chantiers en 1975, la centrale de Saint-Alban a participé au développement du tissu économique local. Elle est aujourd'hui un acteur industriel important sur son territoire.

Au-delà des salariés d'EDF et des prestataires permanents, il convient d'ajouter les salariés d'entreprises partenaires qui viennent renforcer les équipes lors des arrêts pour maintenance : de 500 à 2 000 selon le type d'arrêt.

Le site de Saint-Alban a étendu depuis son parc immobilier avec la construction de 146 pavillons répartis sur cinq nouvelles cités EDF: Félines (26 maisons), Andancette (22 maisons), Pélussin (18 maisons), Annonay (36 maisons) et Saint-

Maurice (44). Ces pavillons ont été inaugurés entre fin 2014 et juillet 2016. En partenariat avec Bouygues Immobilier et conformément à la législation en vigueur, EDF a exprimé à ses investisseurs sa volonté de favoriser les entreprises locales à concourir aux appels d'offres pour favoriser l'emploi dans la région. Ces nouvelles cités contribuent fortement à l'emploi indirect en apportant une dynamique aux communes et au commerce local. D'autres cités seront livrées en 2017 et 2018.



FOCUS : 942 entreprises locales ont été sollicitées en 2016 ; à titre d'exemple, les marchés passés avec les entreprises régionales pour fournitures et prestations représentent **155 millions d'euros**. A ce montant, s'ajoutent toutes les retombées économiques indirectes provoquées par l'activité de la centrale et de ses salariés. Le site favorise le développement économique local. En 2016, la centrale de Saint-Alban a apporté une contribution fiscale de **69 millions d'euros** (taxe sur les installations nucléaires de base et autres redevances).



Inauguration des maisons EDF à Annonay, en présence de Monsieur le Député-Maire Olivier Dussopt

- Chaque année, plus de **1 000** emplois indirects dont plus de la moitié dans un rayon de **50 km**
- **78%** des achats s'effectuent en région

INVESTIR POUR L'AVENIR

FOCUS : LE GRAND CARÉNAGE

Le grand Carénage a pour ambition de prolonger la durée de fonctionnement du parc nucléaire français au-delà de 40 ans

Le programme « Grand Carénage » est structuré autour de 4 domaines d'investissement, conduisant à une estimation de 1 milliard d'euros sur le site de Saint-Alban pour la période 2015-2018. Il impactera positivement et durablement un territoire élargi, aux frontières de 5 départements : l'Isère, la Loire, l'Ardèche, la Drôme et le Rhône

• **Le déploiement des modifications post-Fukushima.** Ceci consiste au déploiement de la Force d'Action Rapide Nucléaire (FARN) et progressivement dans la réalisation du « noyau dur » prescrit par l'Autorité de sûreté nucléaire, avec le déploiement de diesels d'ultime secours, la réalisation d'un centre local de crise sur chaque site, des moyens de refroidissement ultimes, etc. Une partie des travaux avait déjà été planifiée avant l'accident de Fukushima.

• **Les investissements réalisés lors des arrêts des unités pour maintenance et notamment des visites décennales,** qui

comprennent les contrôles réglementaires et les épreuves des appareils sous pression, ainsi que le déploiement des nouveaux référentiels de sûreté. La mise à jour du référentiel de sûreté répond principalement à la logique de mise à niveau des exigences au regard du retour d'expérience national et international accumulé.

• **La maintenance des gros composants :** il s'agit du remplacement ou de la rénovation de composants lourds tels que les générateurs de vapeur, les alternateurs, les transformateurs, les condenseurs, les réchauffeurs, etc.

• **Les projets « patrimoniaux »,** sont souvent associés à des référentiels de sûreté, pour protéger le parc contre les risques incendie, inondation, grands chauds ou grands froids par exemple, ou pour garantir dans la durée la protection des sites nucléaires, à travers la constitution de stocks de pièces de rechange stratégiques et de systèmes de gestion de ces pièces de rechange, ou encore la rénovation de l'informatique industrielle du parc.

Le programme Grand Carénage représente une opportunité pour les territoires. **Il s'agit pour EDF de consolider ses relations avec les parties prenantes et de faire de ce programme un véritable projet de territoire.**

Les pouvoirs publics, les élus, l'ADEIR (Association pour le Développement Economique de l'Isère Rhodanienne) et la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) Nord-Isère se sont imposés comme des points d'entrée privilégiés pour réfléchir à des passerelles entre le projet de territoire et les investissements réalisés sur le site de Saint-Alban.

Ce projet commun se matérialise par une posture - écoute, dialogue, co-construction - et la mise en valeur de la contribution économique, sociale, environnementale et sociétale.



FOCUS : Afin de faciliter la logistique, la fluidité des parcours et un temps d'accès réduit, un poste d'accès secondaire a été créé et un parking a été étendu. Les travaux ont mobilisé 100% d'entreprises régionales.



Présentation du grand carénage - 26 juin 2015

Intervention de Mme le sous-préfet de l'arrondissement de Vienne

Une politique industrielle en lien avec le territoire : dans le strict respect des règles des marchés, le site de Saint-Alban souhaite vivement être facilitateur entre les entreprises locales et les prestataires nationaux de premier rang. Le speed-meeting, mis en place le 26 juin 2015, s'inscrivait pleinement dans cette stratégie. Ce forum de rencontres a été organisé entre les principaux prestataires et le tissu des PME-PMI locales.



Plateforme collaborative

Le Grand Carénage a également été présenté à près d'une centaine d'hébergeurs et de restaurateurs du territoire en juin 2016. Ils sont référencés auprès de la conciergerie et peuvent ainsi bénéficier des retombées économiques liées au pic d'activité avec près de 3 000 personnes sur le site durant les visites décennales.



FOCUS : Les offices du tourisme ont également été invités à venir présenter leur offre, afin de contribuer à la qualité de l'accueil des salariés pendant les arrêts pour maintenance.



NOTRE HISTOIRE AU FUTUR

30 ans du site / 30 collaborateurs « s'affichent » au côté du directeur

INFORMER : UN DEVOIR DE TRANSPARENCE

Depuis le début de son exploitation, le site s'est toujours attaché à donner une information réactive et transparente sur son activité. Le site entretient des relations étroites avec ses interlocuteurs locaux et a à cœur d'instaurer avec eux un dialogue ouvert afin de les écouter et de les informer sur ses activités et ses enjeux. Il a pour volonté de nouer des relations avec tous les publics dans les sphères sociale, politique, publique, économique, scolaire, industrielle et scientifique.

LA CLI, UNE COMMISSION INDÉPENDANTE

La CLI (Commission Locale d'Information) est composée d'élus, de représentants des organisations syndicales, d'acteurs économiques, d'associations de protection de l'environnement et d'experts qualifiés.

La CLI a pour mission d'informer le public en toute transparence et

d'apporter un éclairage sur toutes les questions concernant la sûreté nucléaire, la radioprotection et l'impact des activités nucléaires sur les populations et l'environnement.

La centrale a participé aux deux assemblées de la CLI en 2016 et à une réunion publique.

LE DEVOIR DE RÉPONSE :

L'article L125-10 et suivant du Code de l'environnement impose à la centrale de traiter et de répondre par écrit dans un délai d'un ou deux mois (selon le volume et la complexité de la demande) à tout courrier reçu du public (à partir de la date de réception). Une copie de chaque réponse est envoyée à la présidente de la CLI.

ACTEUR DU TOURISME INDUSTRIEL

Le site de Saint-Alban propose toute l'année des visites de ses installations. En 2016, plus de 5 000 visiteurs ont découvert ou re-découvert le patrimoine industriel de la centrale, la technologie des deux unités de production, la richesse des métiers...

Durant les vacances scolaires, des animations sont proposées pour les plus jeunes sur le thème des énergies : modules interactifs, pédagogiques, ludiques et expositions temporaires. Des événements spécifiques sont également programmés lors de la Fête de la science, Fête de la nature, semaine du Développement Durable, semaine de l'Industrie,...

Ouverture, information, proximité : c'est de cette manière que la centrale conçoit son métier de producteur d'électricité et d'acteur industriel responsable sur le territoire.



Animations pour les enfants durant les vacances scolaires



FOCUS : Des informations disponibles à tout moment sur <http://edf.fr/saint-alban>, @EDFSAINALBAN, et www.facebook.com/edf.

S'IMPLIQUER ET S'ENGAGER DANS LA VIE LOCALE

L'ANCRAGE TERRITORIAL

Toute l'année, la centrale de Saint-Alban accompagne de nombreux projets et organise des actions de partenariat dans différents domaines menés par des associations implantées dans les communes proches du site. Sport d'eau, solidarité, insertion, environnement, sciences et techniques, actions envers les jeunes président à toutes nos actions de sponsoring en accord avec les valeurs du groupe EDF.

Nos partenariats prolongent l'engagement économique, social et environnemental de la centrale. Ils permettent de consolider des relations de proximité avec les parties prenantes du territoire.

LE SOUTIEN DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La sensibilisation à la sûreté et l'accompagnement des plus jeunes sont des dispositifs permanents dans l'activité nucléaire. Le partenariat se traduit notamment par une aide financière pour l'achat de leur matériel et par une entraide mutuelle autour d'opérations de solidarité.



Partenariat avec les jeunes sapeurs-pompiers de Vienne

25 000 euros sont consacrés chaque année à nos actions de partenariat avec les associations riveraines

DES PARTENARIATS ENGAGÉS DANS LE SPORT LOCAL

La centrale EDF est partenaire du GDP Vendôme, compétition internationale de boules lyonnaises. Le site sponsorise ce grand rendez-vous sportif à travers l'épreuve de sport adapté. La centrale est également partenaire de l'initiation à la boule lyonnaise proposée aux enfants des écoles de Saint-Maurice l'Exil dans le cadre de cet événement.

Le site sponsorise également la Course des neutrons, manifestation sportive emblématique qui a célébré sa 28^{ème} édition en 2016.

En 2016, la centrale a apporté son soutien aux « Ciels et Blancs » du CS Vienne rugby.



Course des neutrons - Saint-Maurice l'Exil

DES PARTENARIATS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le site apporte un appui technique, financier et matériel depuis six ans à l'association du **Canal de la Varèze** qui se mobilise pour entretenir et protéger ce canal, lieu de vie d'un biotope exceptionnel, tant pour sa faune que sa flore. Le canal, patrimoine historique et culturel du XIIème siècle, s'étend sur sept kilomètres et traverse les communes d'Auberives-sur-Varèze, Clonas-sur-Varèze et Saint-Alban du Rhône, en Isère.

La centrale EDF apporte une aide technique et financière à l'association de l'**Ablette Rhodienne** qui se mobilise pour entretenir et protéger le milieu aquatique sur 50 km de rivières en première catégorie (Varèze, Sanne, Bège, Dolon et une partie des Orons) et 37 km en deuxième catégorie (Rhône et canaux). L'association est présente sur 19 communes du département.



La signature du partenariat avec le Club Nautique de l'Île de la Platière



La signature du partenariat avec l'Ablette Rhodienne

La centrale EDF apporte un soutien financier à l'association du **Club nautique de la Platière** pour le développement d'activités touristiques et d'animations environnementales. Le club propose des balades pour les familles, les jeunes et les moins jeunes, amoureux de la nature autour de la biodiversité et des sessions « affût castors » sur l'île de la Platière.

Au total, ce sont plus de **30** associations et clubs locaux qui bénéficient du soutien de la centrale

DES PARTENARIATS SOLIDAIRES

Le site de Saint-Alban a remis un chèque de 11 118 euros en 2016 à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) dans le cadre de la 30^{ème} édition du Téléthon.

L'ensemble des salariés de la centrale se mobilise à travers différentes opérations : vente de viennoiseries et épreuves sportives (course, cyclisme et natation).

Pour toutes les activités sportives, tous les kilomètres parcourus sont transformés en euros.

Enfin, les salariés ont la possibilité de faire des dons d'heures, en offrant des heures de congés converties en euros et abondées par EDF.

EDF est l'un des premiers contributeurs du Téléthon, en faveur de la recherche médicale, grâce à l'exceptionnelle mobilisation de ses salariés, aux côtés des malades et de leurs familles.



Remise du chèque Téléthon

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LE PROJET PARTNER (PARC TERTIAIRE NUCLÉAIRE ECO RÉNOVÉ)

Le site de Saint-Alban a investi 35 millions d'euros pour la construction et la rénovation de bâtiments tertiaires. L'insertion paysagère de ces bâtiments (hauteur, coloris, matériaux) a été étudiée par un cabinet d'architecture. Les constructions sont éco-responsables (50 KWh/m²) et respectent les normes environnementales en vigueur (Réglementation Thermique 2012).



Bâtiment Pilat

Capacité : 650 personnes
Bâtiment tertiaire de 10 000 m²



Campus Formation

2 000 m²
Plus de 40 maquettes



FOCUS : Dans le cadre des chantiers de construction PARTNER, 93% des déchets ont été valorisés.



Convention de reboisement signée avec la Présidente du Parc Naturel Régional du Pilat.

UN ENGAGEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Les gravats et terres extraits lors des terrassements ont été réutilisés sur place (voiries) ou revalorisés. Les arbres ont été donnés pour être transformés en bois énergie par une entreprise (GRDE- 38). Les granulés ont ensuite été proposés à des communes de l'Isère pour le chauffage de logements sociaux.

D'autre part, des projets de reboisement dans le Parc du Pilat sont en cours sur une parcelle de deux hectares à Saint-Genest-Malifaux (42).

Le Parc du Pilat, dans le cadre de sa charte et en lien avec sa charte forestière, vise à expérimenter différentes pratiques sylvicoles permettant d'optimiser conjointement performance économique et environnementale, et tenant compte des enjeux liés au changement climatique. Pour répondre à la sollicitation de la centrale et suite à un appel lancé aux acteurs forestiers du territoire, le GPF Coopérative forestière a proposé un chantier de reboisement répondant à ces critères, en accord avec les propriétaires.

Le site de Saint-Alban est financeur de tout ou partie des travaux sylvicoles visant à la reconstitution du peuplement forestier de la parcelle. Cette initiative est menée dans le cadre d'une démarche volontaire et spontanée de compensation de défrichement.

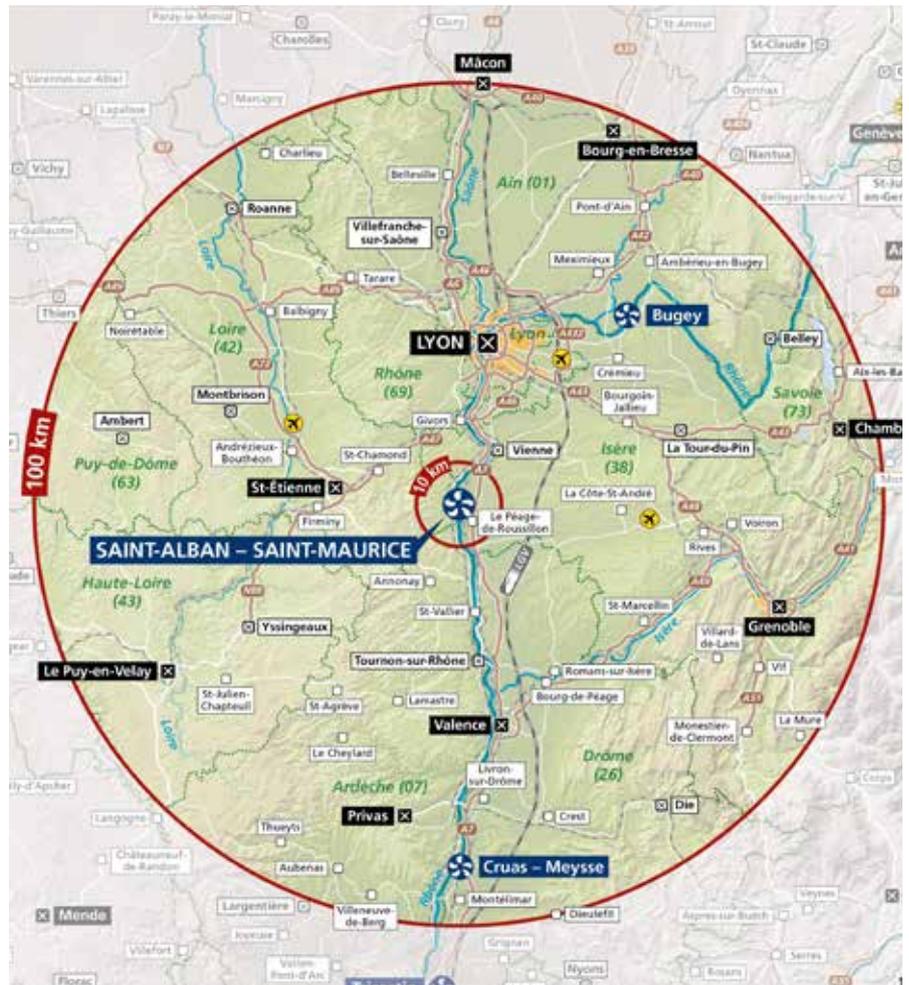
Au-delà du reboisement, le site s'engage dans un programme de valorisation de zones humides et de préservation de la biodiversité sur ce terrain.

Le site s'engage comme un partenaire durable du territoire.

EDF EN RÉGION

En Auvergne-Rhône-Alpes, avec près de 15 000 collaborateurs dans la région au service des clients, le Groupe EDF est présent sur l'ensemble de ses métiers : la production d'énergie hydraulique (un parc de 168 barrages et usines de production) et nucléaire (14 unités sur quatre sites). Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} région productrice d'électricité en France : en 2016, les installations d'EDF ont produit 108,5 milliards de kWh.

Depuis 70 ans, EDF assure ses missions au plus près des territoires, fort de ses valeurs de service public et en soutien au développement économique local. L'efficacité énergétique est au cœur des enjeux actuels d'EDF qui y consacre une part importante de sa Recherche & Développement et la met en œuvre sur le terrain auprès des collectivités et de l'ensemble de ses clients. L'innovation est également un axe fort d'EDF en Auvergne-Rhône-Alpes au sein du pôle ingénierie : avec plus de 2 000 collaborateurs dans quatre unités basées à Lyon et dans le sillon alpin, elle constitue un pôle d'excellence d'envergure internationale, au service des performances et de la sûreté des installations de production.



100 km : zone d'influence indirecte du site de Saint-Alban

1^{ère}

région de France en production d'électricité

1^{ère}

région de France d'électricité renouvelable

1^{ère}

région mondiale pour l'industrie nucléaire depuis l'ingénierie, la production... jusqu'à la déconstruction

La production d'électricité en Auvergne-Rhône-Alpes est de

108,5 milliards de kWh à très faible émission de CO₂

1

région REPOS (Région à énergie positive)

35 000

nombre d'emplois créés indirects et induits

2

milliards d'euros d'achat annuel

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	UNITÉS	2016
Energie		
Production d'électricité d'origine nucléaire	TWh	17,8
Sûreté		
Inspections de l'ASN	Nombre	21
Événements significatifs de sûreté de niveau 1		3
Événements significatifs de sûreté de niveau 2		0
Exercices de crise		15
Exercices organisés en lien avec les secours externes		4
Rejets radioactifs liquides		
Tritium (% de la limite réglementaire)	TBq	52,7 (66%)
Carbone 14 (% de la limite réglementaire)	GBq	30,7 (16%)
Iodes (% de la limite réglementaire)	GBq	0,00938 (9,4%)
Autres produits de fission ou d'activation (% de la limite réglementaire)	GBq	0,245 (Ni 63 inclus) (2,5%)
Rejets radioactifs gazeux		
Gaz rares (% de la limite réglementaire)	TBq	0,603 (2,4%)
Tritium (% de la limite réglementaire)	GBq	1 490 (33%)
Carbone 14 (% de la limite réglementaire)	TBq	0,413 (29,5%)
Iodes (% de la limite réglementaire)	GBq	0,0226 (2,8%)
Autres produits de fission ou d'activation (% de la limite réglementaire)	GBq	0,00396 (3,96%)
Déchets		
Tonnes de déchets conventionnels	Tonnes	4 136
Taux de valorisation des déchets conventionnels	%	85%
Événements significatifs environnement	Nombre	0
INDICATEURS SOCIAUX	UNITÉS	2016
Effectifs et répartition		
Salariés EDF	Nombre	809
Salariés entreprises prestataires	Nombre	344
Embauches	Nombre	16
Nouveaux alternants / nombre total	Nombre	33 / 55
Égalité professionnelle		
Proportion de femmes	%	19%
Diversité		
Salariés en situation de handicap	Nombre	26
Embauches de travailleurs handicapés	Nombre	0
Conditions hygiène et sécurité		
Taux de Fréquence (salariés EDF et prestataires)	Tf	2,6
Salariés EDF ou prestataires ayant reçu une dose supérieure à la limite réglementaire de 20 mSv	Nombre	0
Salariés EDF ou prestataires ayant reçu une dose supérieure à 16 mSV	Nombre	0
Événements significatifs de radioprotection		2
Formation		
Volume de formation	Heures	91 000
Volume de formation sur simulateur	Heures	30 000
INDICATEURS SOCIÉTAUX	UNITÉS	2016
Travaux de Maintenance		
	Millions d'€	53
Retombées économiques		
Impôts et taxes	Millions d'€	69
Information du public		
Visiteurs sur le site	Nombre	5 142
Lettres externes	Nombre	11
Partenariats		
Montant des partenariats	Euros	25 000
Nombre de partenariats	Nombre	14



EDF Direction Production Ingénierie
Centre nucléaire de production d'électricité
BP 31 – 38 550 Saint-Maurice l'Exil
Tél : 04 74 41 32 32
www.edf.fr/saint-alban



@EDFSAINALBAN



facebook.com/edf